

Renforcer la défense nationale au lieu de gonfler l'aide à l'étranger

Le petit Etat suisse doit défendre son indépendance. Son armée de milice est l'ultime moyen de défense de notre liberté et de notre souveraineté. Elle doit garantir la sécurité du pays et de ses habitants. L'UDC étudie des projets d'initiatives populaires contre le gonflement de l'aide à l'étranger (coopération au développement, aide humanitaire, mesures économiques, aide au pays de l'est) et pour le financement de la défense nationale.

1. Situation initiale

Le 29 septembre 2011, le Parlement a approuvé pour l'armée un effectif réglementaire de 100 000 personnes astreintes au service militaire et un plafond de dépenses de 5 milliards de francs par an.

Les dépenses annuelles pour la défense nationale ont reculé durant les vingt ans écoulés de plus de 6 milliards de francs (1990) à environ 4,4 milliards aujourd'hui (-20%). De surcroît, l'armée a contribué depuis 1998 avec un montant d'environ 3,5 milliards de francs aux différents programmes d'économie de la Confédération.

Parallèlement à cette réduction des dépenses de l'armée, le budget global de la Confédération a connu une croissance massive: les dépenses ordinaires de la Confédération ont passé de 31,6 milliards de francs en 1990 à 64,2 milliards en 2011. Cette croissance a été particulièrement forte dans le domaine de la sécurité sociale où les dépenses fédérales ont presque triplé pour progresser de moins de 7 milliards de francs en 1990 à 20,557 milliards en 2011. Evolution semblable dans le domaine de la formation et de la recherche où les charges ont plus que doublé pour passer de 2,916 à 6,067 milliards de francs entre 1990 et 2010 et continueront de croître rapidement, soit de 5,1% par an, pour atteindre 6,933 milliards de francs en 2016. La contribution suisse à la coopération internationale, qui représente aujourd'hui déjà un montant considérable avec 1,986 milliard de francs, est censée augmenter de 35% d'ici à 2016 pour se fixer à 2,671 milliards.

2. Assez de moyens financiers pour une armée complètement équipée

L'augmentation du budget doit, selon la décision du Parlement, profiter aux trois principales tâches suivantes:

- combler ou du moins réduire les lacunes dans l'équipement des troupes
- combler ou du moins réduire des lacunes dans les investissements immobiliers et corriger les déficiences au niveau de l'entretien
- développer l'armée en termes d'équipement et de technologie afin qu'elle dispose des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission

I. Lacunes dans l'équipement

L'équipement actuel de l'armée ne couvre qu'un tiers des besoins. L'équipement complet des troupes exige un investissement unique de 1,5 à 2 milliards de francs.

II. Immeubles

Besoins cumulés pour les remises en état: plus de 4 milliards de francs.

Il faut y ajouter l'exécution des obligations légales, y compris l'assainissement de pollutions anciennes: environ 1 milliard de francs.

Durant les 25 ans à venir, il faudra donc compter environ 250 millions de francs en moyenne annuelle pour les assainissements immobiliers.

III. Développement de l'équipement (principales positions)

Environ un milliard de francs doivent être engagés pour des équipements militaires neufs ou la modernisation d'équipements anciens. A côté des nouveaux avions de combat, les acquisitions suivantes sont prioritaires dans les années à venir: équipement personnel du soldat, véhicules tout-terrain de transport de troupes, systèmes de défense contre avion et artillerie.

3. Programme d'économie déloyal du Conseil fédéral

Les cinq milliards de francs approuvés par le Parlement sont absolument nécessaires pour combler les lacunes dans l'équipement et les investissements immobiliers, mais aussi pour maintenir l'armée dans un état opérationnel.

Dans son point de la situation financière du 1^{er} février 2012, le Conseil fédéral annonce pour 2014 un déficit structurel d'environ 800 millions de francs dont 515 millions pour la seule armée. Le Conseil fédéral prépare donc pour les années 2014 à 2016 un programme de consolidation d'un montant de 800 millions dont 750 millions proviennent de coupes interdépartementales dans les dépenses. Ce programme d'économie sera mis en consultation fin juin 2012. L'UDC approuve les efforts d'économie, mais elle estime que la pratique du Conseil fédéral, qui consiste à concentrer les coupes sur le financement de l'armée alors que d'autres augmentations de postes budgétaires échappent totalement aux économies, est déloyale et doit donc être corrigée.

4. Compensation dans l'explosion des dépenses pour l'aide à l'étranger

Le groupe parlementaire UDC exige que les moyens supplémentaires nécessaires à la défense nationale pour un montant de 600 millions de francs soient compensés par le maintien de l'aide à l'étranger au niveau actuel. Dans ce secteur, il est en effet prévu de faire passer les engagements de 1,986 milliard de francs en 2012 à 2,671 milliards en 2016, ce qui représente une progression massive (plus 35%).

Si on oppose les versements approuvés pour les quatre années à venir (2013 – 2016) aux versements des quatre années écoulées (2009 – 2012), on constate une augmentation moyenne des charges de plus de 600 millions de francs par an. Ce montant correspond exactement à la somme nécessaire au renforcement de la défense nationale.

Budget 2012 et plan financier: coopération internationale (aide humanitaire, coopération au développement, mesures économiques, aide aux pays de l'est)

Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016
1.986 milliards	2.167 milliards	2.367 milliards	2.582 milliards	2.671 milliards
	+ 9.1%	+ 9.2%	+ 9.1%	+ 3.5%

Le groupe UDC demande de renoncer à l'augmentation des moyens alloués à la coopération internationale et d'investir les 600 millions de francs qui en résultent par an dans la sécurité de la population suisse. **L'UDC étudie à ce propos des projets d'initiatives populaires contre le gonflement de l'aide à l'étranger et pour la garantie de la défense nationale.**